

Direction Générale Adjointe en charge
du Développement Territorial

Direction de l'Aménagement Territorial

Service Habitat, Urbanisme
et Quartiers Prioritaires

Tél. : 03.59.73.82.45.
nathalie.fagot@lenord.fr

Réf. : DGADT/DAT/SHUQP
DDAT-HUQP201900255

Affaire suivie par : Nathalie FAGOT

Monsieur Jean Pierre DHORME
Maire de Naves
Mairie
42 chaussée Brunehaut
59161 NAVES

Lille, le - 9 OCT. 2019

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L.132-7 du Code de l'Urbanisme, vous avez notifié au Département le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Les politiques d'aménagement et d'urbanisme ont un impact majeur sur le territoire. C'est pourquoi le Département porte un intérêt particulier à ces questions.

Après étude de votre dossier, il s'avère que cette procédure ne porte pas atteinte aux prescriptions du Département en matière d'aménagement.

Toutefois, il vous est demandé de supprimer du tableau des Servitudes d'Utilité Publique (SUP) de la servitude d'alignement EL7 le long de la RD 157. Celle-ci n'est d'ailleurs pas matérialisée sur la carte des SUP. En effet, cette servitude n'apparaît déjà plus dans le POS de la commune, approuvé le 19/11/2001.

Je vous remercie de me faire parvenir deux dossiers relatifs à cette procédure quand celle-ci aura été approuvée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et cordialement

Christian POIRET
1^{er} Vice-Président en charge
des Finances et de l'Aménagement du Territoire